ATTESTATION DE CANDIDATURE UNIQUE EN SANTE

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir numériquement ce document,

vous pouvez l'imprimer et le remplir à la main

Dans le cadre prévu par le décret du 4 novembre 2019, pour accéder aux formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie (MMOP), vous devez déposer un dossier de candidature conformément à l'arrêté du 13 décembre 2019.

La présente attestation doit être jointe, correctement remplie et signée.

Je soussigné(e) : Civilité cliquez ici pour choisir

Nom : Prénom :

Né(e) le Pays :

Adresse mail :

Atteste sur l'honneur :

☐ **Déposer** une candidature **uniquement** auprès de/du : Cliquez ici pour choisir

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à Signature obligatoire

Le